

## PARTIE NON OFFICIELLE.

## Intérieur.

Bruxelles, le 26 octobre 1852.

## Inauguration du chemin de fer du Luxembourg.

Étonnante fortune des chemins de fer, depuis l'époque encore peu éloignée où a commencé la création de ces voies de communication rapides et puissantes, en démontrant, à part toute autre considération, les immenses avantages. En 1825, les chemins de fer réunis n'avaient qu'une étendue de 120 kilomètres; aujourd'hui on compte près de 80,000 kilomètres en exploitation sur toute la surface du globe. Trente-trois ans ont suffi pour accomplir ce travail gigantesque qui a exigé l'emploi d'un capital s'élevant à plus de 20 milliards de francs et nous ne sommes pas au bout. Le monde entier ne se jette pas dans de telles entreprises lorsque les résultats que l'on en attend ne sont pas proportionnés à la grandeur de l'œuvre. Aussi une transformation s'est opérée qui a réagi partout sur le travail, sur la production, sur la richesse générale.

Mais si sensible qu'ait été cette transformation dans les pays déjà favorisés par le mouvement régulier de la civilisation, elle s'est montrée plus remarquable encore dans ceux qui, par diverses circonstances, avaient pu le moins participer à ce mouvement. Sous l'influence des nouvelles voies de communication, les premiers ont vu développer largement leurs ressources, mais chez les autres il y a eu, pour ainsi parler, explosion d'une vie nouvelle. Là où tout languissait depuis des périodes séculaires et où les habitudes sociales chancelaient à peine à sortir du cercle que des conditions presque fatales leur avaient tracé, une activité inconnue se produisait au contact de cet agent civilisateur de notre grande époque, du chemin de fer qui porte et distribue dans tous les lieux qu'il parcourt le bien-être et la prospérité.

La noble province de Luxembourg, à laquelle se rattachent de si beaux souvenirs historiques, n'avait pu suivre que lentement le reste du pays dans sa marche assurée vers le progrès. Lorsque dans toutes les autres provinces les chemins de fer venaient prêter leur puissant concours à l'industrie et au commerce, le Luxembourg, séparé de ses grands centres de production et de consommation par un éloignement que ne rachetaient pas le nombre et la facilité des routes, restait en dehors du mouvement qui s'accomplissait ailleurs.

Il fut question cependant, dans les premiers temps de l'établissement de notre grand réseau national, de doter cette province d'un chemin de fer, mais cette entreprise eût été prématurée. En effet, ce qu'il fallait alors au Luxembourg c'était un ensemble de bonnes routes, ouvrant entre toutes les parties de la province des communications qui manquaient ou qui trop souvent étaient interrompues. D'ailleurs, qu'eussent été les avantages d'une ligne de fer sans les affluents qui lui donnent son unité principale? La loi qui consacra deux millions à la création de cet ensemble de routes dans la province a été d'une grande importance; elle a donné une impulsion remarquable à l'agriculture, elle a tendu à relever la valeur des propriétés, à augmenter la somme du travail, elle a préparé enfin ce pays à pouvoir profiter du bienfait du chemin de fer qui vient d'être inauguré.

Ce chemin de fer a eu des phases bien diverses. La loi qui en autorisa la concession fut présentée à la législature en 1846, par M. C. d'Hörschmidt, alors ministre des travaux publics. La construction de ce chemin fut poussée d'abord avec une certaine vigueur, puis des difficultés d'administration survinrent, de graves embarras se produisirent, tout fut suspendu; mais au moment même où le découragement allait compromettre l'existence du chemin de fer du Luxembourg, une main ferme, jusqu'alors étrangère à cette œuvre, osa la saisir pour la rétablir sur de solides bases et la mener à réussite.

M. Victor Tesch trouva dans son dévouement aux grands intérêts de sa province et de ses concitoyens, le courage nécessaire pour reprendre à nouveau une entreprise colossale que les fautes commises laissent presque considérer comme abandonnée. Soumettant le projet à une étude approfondie, reconstruisant une administration sérieuse et honorable, concevant et faisant accepter une habile combinaison, il inspira aux autres la confiance qu'il avait lui-même et les capitaux jusque-là hésitants repoussèrent résolument à l'appel. En peu d'années des travaux immenses s'ouvrirent sur toutes les parties de la ligne et s'achevèrent avec une merveilleuse activité, et le chemin de fer du Luxembourg qui, pendant longtemps, n'avait pu entre, aux portes de Bruxelles, que quinze kilomètres terminés, vint enfin, après un parcours de près de 200 kilomètres dans une contrée des plus accidentées, d'atteindre le pied de la colline sur laquelle la ville d'Arlon est assise. Le Luxembourg est traversé par ce grand railway qui, d'une part, ira rejoindre bientôt et lui des villes de Luxembourg et de Trèves pour communiquer avec l'Allemagne rhénane et la Suisse, et d'autre part, se prolonge à par un embranchement jusqu'à la frontière française. L'œuvre est, on peut le dire, dès aujourd'hui terminée.

Voilà ce qu'on disait partout à Arlon pendant les fêtes et l'on ajoutait que le lendemain, le conseil provincial se faisant l'organe de tous

les habitants du Luxembourg, offrirait à M. V. Tesch une récompense civique qui n'aurait jamais mieux été méritée.

C'est une grande fête pour le Luxembourg que l'inauguration de ce chemin de fer qui, reliant directement le chef-lieu de la province à la capitale, réduit à six heures de marche les quarante lieues qui l'en séparent et ouvre aux grands centres de commerce et de production une contrée jusqu'à présent pour eux de difficile accès.

Le Luxembourg, qui semblait former une barrière entre la Belgique et une partie de l'est de la France et de l'Allemagne, devient au contraire une importante voie de transit.

Au moyen des engrais, désormais faciles à obtenir, des milliers d'hectares incultes seront livrés à l'agriculture et transformés en terrains productifs.

Les bois, les ardoises, les pierres, les écorces, matières pondéreuses, riches et presque inépuisables du pays, à cause de la difficulté et du haut prix des transports, pourront arriver à peu de frais entre les mains du consommateur dont la demande sera bientôt augmentée. L'accroissement de la valeur des terres, dans cette contrée essentiellement agricole, la mise en culture des bruyères, leur transformation en prairies ou en terres arables seront la conséquence naturelle de l'établissement de ce chemin de fer.

Des terres rebelles à la culture qui, il y a dix ans, ne valaient que 60 à 80 fr. l'hectare, ont, depuis 1849, époque où l'on a commencé sérieusement le défrichement et l'amendement du sol au moyen de matières calcaires, augmenté d'une triple ou quadruple valeur. Que sera-ce lorsque les houilles de Liège et du Hainaut pourront arriver à peu de frais dans la province, et servir, sur une grande échelle, à la préparation de la chaux qui provoque la fertilité de la terre.

Le Roi, dont la sollicitude pour le développement des intérêts de chacune des parties du pays est sans cesse éveillée, avait donné sa haute approbation au chemin de fer du Luxembourg. Il a accédé avec bonté aux vœux des habitants qui demandaient respectueusement que, par sa présence, il vint relever l'éclat d'une fête inaugurative commençant une nouvelle ère pour la province.

L'inauguration avait été fixée au 27 octobre. Ce jour-là à 9 heures et quart, la gare du Luxembourg à Bruxelles a reçu les personnes invitées à la cérémonie. Au nombre des invités étaient MM. Charles Rogier, ministre de l'intérieur, V. Tesch, ministre de la justice, le baron de Viétre, ministre des affaires étrangères, Frère-Orban, ministre des finances, le général Berten, ministre de la guerre, Orban, représentant de l'arrondissement de Marche, Maury, directeur général des chemins de fer de l'Etat, Eykhoff, inspecteur général, Quolin, secrétaire général du ministère des finances, Paquet, conseiller à la cour de cassation, d'autres hauts fonctionnaires et plusieurs dames. Le matin à 7 heures et demie, était parti pour Arlon un convoi transportant de nombreux invités.

Le train royal se composait de 7 voitures ayant au centre la berline du Roi.

À 9 heures et demie est arrivé à la gare le Roi, accompagné de LL. AA. RR. et l. Mgr le Duc et Mme la Duchesse de Brabant, et l. Mgr le Comte de Flandre.

La Famille Royale était suivie de MM. le lieutenant général baron Chazal, aide de camp du Roi, le comte d'Hainin de Moerkkerke, écuyer d'honneur, le capitaine baron Prisse, adjudant du Palais, le major Goffinet, premier officier d'ordonnance du Duc de Brabant, Mme la comtesse de Gruone, dame du Palais.

S. M. et la Famille Royale ont été reçues par les administrateurs du chemin de fer, l'honorable Francis Scott, membre du Parlement, président; MM. Mathew Uziel, banquier, Crose, Brasseur, président de la chambre de commerce d'Ostende, membre de la députation permanente de la Flandre occidentale, administrateurs, B.-B. Reed, administrateur délégué et Praye, secrétaire de l'administration.

Le Roi et la Famille Royale ont pris place dans la berline et le train est parti à 9 heures trente-cinq minutes.

Les diverses stations jusqu'à Namur étaient ornées, et des sociétés d'harmonie exécutaient des morceaux au passage du convoi royal.

À Gembloux, où le train s'est arrêté à 11 heures moins un quart pour renouveler sa provision d'eau, le bourgmestre a eu l'honneur de compléter le Roi.

À Namur une foule considérable attendait le passage du train à la station et a accueilli le Roi et la Famille royale par les plus vives acclamations. M. le comte de Barle, gouverneur de la province de Namur, a eu l'honneur de présenter à S. M. ses respectueux hommages et a pris place dans le convoi.

À midi, le convoi a atteint Ciney dont la station encombrée de monde, était élégamment décorée. Le Roi et LL. AA. RR. et l. sont descendus de voiture et se sont rendus, précédés de M. Schögel, bourgmestre de Ciney, dans l'une des salles de la station. M. le bourgmestre a eu l'honneur d'adresser au Roi le discours suivant :

« Sire,

« Pendant les courts instants que Votre Majesté et son auguste Famille daignent nous accorder, je viens, au nom du conseil communal et de la population de cette ville, Les prier de vouloir agréer l'expression de nos hommages respectueux et de notre attachement, ainsi que l'assurance de notre dévouement sans borne à leur dynastie.

« En traversant cette ville pour aller inaugurer solennellement le

chemin de fer du Luxembourg, que Votre Majesté me permette, Sire, de lui témoigner combien sont vifs et sincères nos sentiments de gratitude, pour l'avantage inappréciable qu'elle a procuré à cette partie de la province de Namur, en la dotant de ce rail way. Ces contrées, naguère isolées, sont maintenant reliées aux autres provinces; la facilité des communications va imprimer un nouveau souffle aux transactions commerciales, à l'industrie et à l'agriculture; une voie de prospérité s'ouvre, et va changer la face du pays.

« Plaise à la Providence, Sire, prolonger longtemps encore le règne de Votre Majesté, pour qu'elle puisse jouir des bienfaits que l'avenir nous réserve!

« Vive le Roi, vivent Leurs Altesses Royales et Impériale! »

Ces acclamations sont répétées par toute l'assistance.

M. le juge de paix du canton, s'adressant au Roi, a prononcé les paroles suivantes :

« Sire,

« Depuis le <sup>xiii</sup> siècle, jamais bienfait aussi considérable que l'établissement du chemin de fer luxembourgeois, n'a mis en émoi nos fidèles populations.

« Au <sup>xiii</sup> siècle, Obert, prince-évêque de Liège, reconnaissait nos franchises, nous accordait des privilèges qui nous plaçaient au même rang que les cités de Tongres, Huy, Dinant et autres bonnes villes du pays de Liège.

« Au <sup>xix</sup> siècle, Votre Majesté, en nous accordant le chemin de fer dont elle fit aujourd'hui l'inauguration solennelle, a arraché le canton de Ciney à son isolement, l'a assimilé aux autres parties de la Belgique.

« La reconnaissance du canton de Ciney sera, Sire, égale à la grandeur du bienfait.

« Vive le Roi! vive la Famille royale!

De nouvelles acclamations se sont fait entendre. M. le curé de Ciney a eu l'honneur d'adresser au Roi un discours et des jeunes filles ont été admises à présenter des fleurs à S. A. R. et à Madame la Duchesse de Brabant qui les a gracieusement accueillis.

A cette station se trouvait M. le lieutenant général Fleury-Duray, commandant la division territoriale dont la province de Luxembourg fait partie; il a pris place dans le convoi après avoir présenté ses hommages au Roi et aux Princes.

A midi et demi le train royal est arrivé à Aye, la première station de la province de Luxembourg, à peu de distance de Marche.

A cette station, qui avait été ornée pour la réception du Roi et de la Famille royale, se trouvaient MM. Dubois, gouverneur de la province, d'Alou, commissaire de l'arrondissement de Marche, Dutreux, ingénieur en chef, le président du tribunal, Collin, juge, Bouverie, architecte provincial, Depont, bourgmestre de Marche, Renoy, bourgmestre d'Aye, Martini, bourgmestre de Bande, Pochet, bourgmestre d'Humain et d'autres membres des administrations des communes de l'arrondissement.

S. M. et LL. AA. RR. et I. étant descendues du convoi, ont pris place sur une élégante estrade qui avait été disposée pour les recevoir et M. le gouverneur de la province a eu l'honneur d'adresser au Roi le discours suivant :

« Sire,

« Je suis heureux, à votre arrivée sur le sol luxembourgeois, d'être le premier à offrir à Votre Majesté l'expression des sentiments d'amour et de respect qui animent ici tous les cœurs.

« Le 27 octobre sera une date mémorable pour nous. Le Luxembourg, si profondément belge par le cœur, complète aujourd'hui son union matérielle avec les autres provinces, et ainsi s'achève en 1853 cette grande œuvre du rail way national commencée en 1834. Sire, rien n'aura manqué à votre règne.

« Venez donc, Sire, venez; nos populations, reconnaissantes du passé et pleines d'assurance dans l'avenir, accourent sur votre passage pour saluer leur Roi bien-aimé. Ailleurs vous pourriez être reçu avec plus d'éclat et de pompe, nulle part, du moins, vous ne rencontrerez des cœurs plus dévoués.

« Sire, que Votre Majesté daigne accueillir les respectueux hommages du gouverneur de cette province, et en même temps ceux du commissaire de l'arrondissement, des autorités de la ville de Marche, ceux enfin de toute cette foule rassemblée ici un moment pour vous voir et vous dire : *Vive le Roi!* »

Ce cri a été répété avec enthousiasme par tous les assistants.

Mademoiselle de Neuhäuser, jolie et toute gracieuse personne, fille de M. le juge de paix de Marche, s'est approchée de M<sup>me</sup> la Duchesse de Brabant et, en lui adressant quelques paroles paries du cœur, a eu l'honneur d'offrir à S. A. R. et I. un magnifique bouquet qui a été accueilli avec le plus aimable empressement.

M. le gouverneur a présenté au Roi les fonctionnaires de la province et les magistrats des communes présents à la station.

La Famille royale étant remontée sur le convoi où ont pris place M. le gouverneur et les autres fonctionnaires, le départ a eu lieu immédiatement aux acclamations de la foule réunie à la gare.

C'est surtout à partir d'Aye que commencent les admirables travaux de la ligne et que se multiplient dans leur infinie variété les points de vue pittoresques qui font de cette partie des Ardennes un pays recherché par la curiosité du touriste. De énormes rochers, quelques-uns de 24 mètres de hauteur, qui joignent des crêtes opposées, des trauchées profondes pratiquées dans le schiste et le calcaire, donnent au chemin de fer un niveau qui s'élève néanmoins graduellement jusqu'à Libramont, point situé à près de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer. A droite et à gauche s'étendent de petites vallées verdoyantes où l'on pénètre par des gorges étroites et couvertes d'arbres sur les deux versants. Au loin les crêtes des collines sont couronnées de bois épais. Tantôt le chemin court entre deux hautes murailles de roches écaillées et frostes, déchirées par le pic et l'explosion de la poudre; tantôt il s'élève à une prodigieuse hauteur au-dessus des vallées. Les méandres de nombreux petits cours d'eau traversent des prairies à l'herbe courte et menue, où paissent la petite race bovine particulière au Luxembourg et les troupeaux de ces moutons dont la chair succulente et fine est si estimée des palais délicats. L'un des plus magnifiques paysages de cette route est celui que l'on découvre lorsque le convoi décrit une courbe autour de la colline qui porte le château de Mirwaert. Ce château, flanqué aux angles de quatre grosses tourelles, offre un aspect des plus pittoresques lorsque du fond de l'agreste vallée que parcourt le chemin de fer, on le voit perché comme un nid d'aigle sur le sommet d'une petite montagne presque coupée à pic.

La vallée, entrecoupée de gorges boisées, est traversée par un cours d'eau aux sinueux contours; de divers côtés et au milieu de bouquets d'arbres, on voit d'humides chaumières qui ajoutent au pittoresque de ce ravissant paysage, dominé par l'imposante résidence d'été des anciens évêques de Liège.

A quelque distance de là se trouve la station de Poix que, par un malentendu, le convoi a traversée sans s'y arrêter. Dans cette station, qui avait été décorée à la manière rustique, se trouvaient plusieurs membres des administrations des communes environnantes, entre autres M. Mathus, bourgmestre de Transinne, le doyen des bourgmestres de la province et probablement de la Belgique, lequel a exercé ses fonctions depuis quarante années sans interruption.

Le convoi a traversé la station de Libramont où se trouvait le conseil communal et où une société musicale exécutait des morceaux d'harmonie. Peu de temps après il est arrivé à Longlier, station près de Neufchâteau. S. M. et LL. AA. RR. et I. sont descendues du convoi et se sont rendues sous un berceau de verdure préparé pour les recevoir. Dans la station se trouvaient MM. Hanno, commissaire de l'arrondissement de Neufchâteau, de Bergh, sénateur (une indisposition avait empêché M. de Favereau, sénateur de la même province, d'assister à l'inauguration), M. Ed. de Moor, représentant, Roland, procureur du roi et un grand nombre de bourgmestres des communes voisines parmi lesquels MM. Jacques Jullien, bourgmestre de Longlier, Jacquier, bourgmestre de Neufchâteau et membre du conseil provincial, Lambert Gérard, bourgmestre de Grapfontaine, Jacques, de Jasselet, etc.

M. Hanno, commissaire de l'arrondissement de Neufchâteau, a eu l'honneur d'adresser au Roi l'allocution suivante :

« Sire,

« Tout un avenir de progrès s'ouvre pour le Luxembourg. Ce qui n'était encore hier qu'un rêve, est aujourd'hui une réalité. Le chemin de fer est construit.

« Reliée par cette grande artère au mouvement commercial et industriel de l'intérieur du royaume et des pays voisins; — rendue dorénavant accessible aux capitaux, ce levier plus puissant que celui d'Archimède et sans lequel rien de grand ne se peut faire, la province chargera bientôt de face; les landes, qui attristent l'œil, feront sous peu place à de grandes exploitations agricoles et à des établissements industriels, qui répandront l'aisance et le bien-être parmi nos populations si morales et si laborieuses.

« C'est là une de ces grandes conquêtes pacifiques qui font la gloire des gouvernements modernes. Cette gloire, Sire, ne pouvait pas faillir à votre règne, qui occupera une grande et belle page dans l'histoire.

« Daignez, Sire, agréer l'expression de nos sentiments de reconnaissance pour cet immense bienfait, ainsi que l'hommage de notre affection, de notre respect et de notre inaltérable dévouement à Votre Majesté et à Sa dynastie. *Vive le Roi!* »

M. le bourgmestre de Longlier a adressé au Roi le discours suivant :

« Sire,

« Un heureux événement, qui aura une grande influence sur l'avenir du Luxembourg, s'accomplit aujourd'hui. C'est un immense bienfait dont la province est redevable à la haute sagesse de Votre gouvernement.

« Daignez, Sire, agréer l'hommage de notre reconnaissance, de notre respect et de notre inviolable fidélité.

« A votre Majesté. *Vive le Roi!* »

M. Jacquier, bourgmestre de Neufchâteau, s'adressant au Roi, s'est exprimé en ces termes :

« Sire,

« L'administration communale de la ville de Neufchâteau s'empresse de venir présenter à V. M. l'hommage de son respectueux et inaltérable dévouement.

« Le chemin de fer dont V. M. fait l'inauguration en ce jour tant désiré, est destiné à modifier complètement le Luxembourg; c'est une de ces grandes entreprises qui ne peuvent être assurées que par la paix, la confiance dans la stabilité des institutions, et cependant, mieux qu'une conquête n'eût pu le faire, cette voie ferrée dote la Belgique d'une province de plus.

« Jusqu'à présent en effet, Sire, la distance considérable qui tenait forcément le Luxembourg à l'écart, l'a empêché de participer comme il le eût désiré aux avantages immenses dont jouissent les autres provinces; mais aujourd'hui, que cette distance a disparu, aujourd'hui, que nous pouvons nous considérer comme étant aux portes de la capitale, une

vie nouvelle s'ouvre à nous, et l'activité luxembourgeoise saura en profiter.

« Nul de nous n'ignore, Sire, que c'est surtout à la bienveillante initiative de V. M., à sa constante sollicitude pour tous les Belges, que le Luxembourg est redevable de cet immense bienfait; aussi notre reconnaissance envers V. M. s'en est-elle encore accrue, si possible.

« Nous comprenons, dans les sentiments de respectueux attachement qui nous guident envers le Roi, les membres de son auguste Famille, et c'est du plus profond de notre cœur, que nous formons des vœux pour leur bonheur et leur prospérité.

« Vive le Roi! Vive la Famille royale! »

Ces acclamations ont été répétées avec enthousiasme.

Le Roi a répondu à ces divers discours dans les termes les plus bienveillants.

La Famille royale est remonée en voiture et MM. de Bergh, de Moor, H. H. et d'autres personnes ont pris place dans le convoi qui s'est dirigé vers Arlon.

Le train royal est entré à 5 heures et demie dans la station d'Arlon. La présence du Roi et de LL. AA. RR. et I. a été saluée des plus vives acclamations par l'immense foule accourue à la station.

Le bataillon de la garde civique et un bataillon du 3<sup>e</sup> régiment, la compagnie d'artillerie de la garde civique, le détachement de la gendarmerie et le corps des sapeurs-pompiers étaient rangés dans la gare et ont rendu les honneurs militaires.

Le Roi et la Famille royale ont pris place dans le pavillon élevé pour les recevoir et l'honorable Francis-Scott, président du conseil d'administration de la compagnie du chemin de fer du Luxembourg, entouré de MM. Mathieu Uzielly, Close, Brasseur, B.-B. Reed, administrateurs, et Prayé, secrétaire du conseil, a eu l'honneur d'adresser au Roi le discours suivant :

« Sire,

« C'est avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance que nous avons l'honneur de nous présenter devant V. M., à cette occasion si désirée et si heureuse pour la Belgique.

« C'est seulement par la protection que notre Compagnie a toujours reçue de V. M. qu'elle a pu surmonter les difficultés énormes et les vicissitudes prolongées qu'elle a eu le malheur de rencontrer.

« Nous espérons que V. M. ayant développé à un si haut degré le commerce du royaume, et ayant entouré sa capitale d'un réseau de chemins de fer, verra par notre voie les produits et les richesses des autres provinces et des autres pays s'échanger contre les produits du Luxembourg, et que cette province, res ée en arrière faute de moyens de communication rapides et économiques, reprendra une place en rapport avec l'activité et l'intelligence de ses habitants.

« Sire, cette révolution plus complète que toute autre est la seule qui ne laisse aucun sentiment de souffrance et qui apporte le bonheur à tout le monde.

« C'est une grande satisfaction pour nous d'avoir pu contribuer en quelque manière, même dans le moindre degré, à ce beau résultat. Quoique nous représentions des actionnaires la plupart étrangers, nous, sujets de la reine Victoria, prétendons au privilège de partager avec le peuple belge, les sentiments non-seulement de respect, mais de loyauté et d'affection pour votre personne, si étroitement unie à notre pays et à notre dynastie.

« C'est avec ces sentiments que nous espérons que cette inauguration contribuera à la prospérité de cette province, qui est identifiée avec celle de notre entreprise, et que nous sommes heureux que ce fait s'accomplisse sous la sage protection et la haute influence de Votre Majesté. *Vive le Roi!* »

S. M. a répondu avec affabilité aux paroles de l'honorable président.

De nouvelles acclamations se sont fait entendre de toutes parts.

M. Hollenfeltz, bourgmestre de la ville d'Arlon, s'adressant au Roi a prononcé l'allocution suivante :

« Sire,

« Vous avez voulu que rien ne manquât à cette belle journée, vous avez voulu que la fête des intérêts matériels fût aussi la fête de cœurs, et vous êtes venu, malgré la saison et la distance, assister avec Votre Royale Famille à l'inauguration de ce chemin de fer, œuvre gigantesque, long temps déclarée impossible, qui comptera parmi les grandes choses de votre règne, si glorieux et si fécond.

« Sire, nous vous remercions.

« Aussi bien, que Votre Majesté je te les yeux autour d'Elle : ce n'est pas la curiosité seulement, l'attrait d'un spectacle nouveau, qui a fait accourir toute cette foule, qui lui a fait quitter ses demeures et ses travaux; elle est venue avant tout pour honorer le Chef auguste de l'État, pour saluer son Roi bien-aimé, pour bénir Celui à qui nous devons tout, les bienfaits du passé et les espérances de l'avenir.

« Entrez, Sire, entrez dans notre ville, fière de posséder pour un jour un Hôte aussi illustre : Arlon n'est qu'une modeste cité, mais elle a l'orgueil de ne le céder à aucune autre en patriotisme, en dévouement à votre trône, en attachement à votre Famille.

« Que Votre Majesté daigne agréer pour Elle, pour ces nobles Princes et pour cette gracieuse Princesse, les respectueux hommages du Conseil communal d'Arlon, dont je ne suis que l'imparfait organe. »

Après ce discours qui a été suivi des cris réitérés de *Vive le Roi!* et auquel le Roi a répondu en termes bienveillants, S. M. ayant aperçu,

parmi les personnes présentes, S. Exc. le général de Wedel, commandant la forteresse de Luxembourg, s'est approché du général et après avoir échangé avec lui quelques paroles, lui a serré cordialement la main. Les Princes ont aussi souhaité la bienvenue à l'honorable officier général.

Le Roi et LL. AA. RR. et I. sont montés dans leur voiture et se sont rendus, au milieu des flots de la population, à l'hôtel du gouvernement.

La garde civique et les troupes se sont dirigées sur la place du Gouvernement où elles ont été passées en revue par le Roi au milieu d'un immense concours de spectateurs. Lorsque le Roi et les Princes sont rentrés à l'hôtel du gouvernement, des acclamations réitérées se sont fait entendre.

Le soir il y a eu chez le Roi un dîner de cinquante couverts où ont été conviés les personnages arrivés de l'étranger pour assister à l'inauguration et présenter leurs hommages au Roi et à la Famille royale: MM. le général de Wedel, commandant supérieur de la forteresse de Luxembourg, le général de Sydow, commandant les troupes fédérales, le président de la régence de Trèves, le bourgmestre de Trèves, membre de la première chambre, de Malchaire, préfet du département de la Moselle, le baron Jacquinet, secrétaire général du département, Simons, président du conseil de gouvernement du grand-duché de Luxembourg, Augustin, directeur des finances et de la justice dans le Grand-Duché, les ministres du Roi, le sénateur de Bergh, C. d'Hoffschmidt, Pierre, Urban, de Moor, représentants, le gouverneur de Namur, le gouverneur du Luxembourg, M<sup>me</sup> Dubois, etc., etc.

Dans la soirée, la ville a été brillamment illuminée.

A huit heures, il y a eu grand bal à l'hôtel de ville. Pour cette occasion une construction provisoire a été élevée, attenante à l'hôtel, par les soins de M. Jamot, architecte de la province. Cette construction en bois réunissait une partie de la cour à la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel et formait par cette réunion une magnifique salle de bal, splendidement éclairée par des lustres dorés, d'une forme élégante, et chargés de bougies. On pénétrait dans cette salle par les deux anciennes fenêtres de l'hôtel que l'on avait transformées en portes, et par le grand salon blanc sur les parois duquel étaient inscrits les noms historiques des Luxembourgeois célèbres dans les sciences, les arts, la politique et la guerre.

La nouvelle salle offrait un vaste parallélogramme, divisé en deux parties, par une rangée de piliers, établis de distance en distance, et supportant le toit de la construction. Sur les deux côtés étaient fixés un grand nombre de belles glaces dans lesquelles se reflétait l'éblouissant luminaire de la salle. La couleur des tentures et des tapisseries était or et rouge, dont le dessin avait un caractère mauresque. Des divans et des banquettes en velours regnaient le long des murs ou dans les intervalles des piliers.

Le contraste entre la simplicité sévère de l'ancienne salle et l'élégante richesse des tentures de la nouvelle, l'éclat et la diversité des uniformes, les fraîches et jolies toilettes des dames ajoutaient à la beauté de l'ensemble.

On remarquait à ce bal les personnages étrangers que nous avons cités, les ministres du Roi, le gouverneur de Namur et un grand nombre de personnes de distinction, entre autres M. Perdonnet, administrateur du chemin de fer de l'Est, le savant professeur et infatigable promoteur des chemins de fer en Europe, M. le marquis d'Arbon, M. Lejondre, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département de la Moselle, M. Railard, ingénieur, M. Aymar-Descloties, sous-préfet de Montmédy, M. Norbert Metz, ancien membre du conseil de gouvernement au Grand-Duché, M. le gouverneur de la province de Namur, etc., etc.

A huit heures on a annoncé l'arrivée du Roi et de la Famille royale.

S. M. et LL. AA. RR. et I. ont été salués à leur entrée par les plus vives acclamations. L'orchestre a fait entendre l'air national et c'est au milieu de l'enthousiasme général que S. M. et ses Augustes Enfants ont pris place sur l'estrade qui leur avait été préparée.

Les danses ont aussitôt commencé et ont été fort animées. Mgr le Duc de B. a dansé avec M<sup>lle</sup> Dubois, fille de M. le gouverneur de la province, et Mgr le Comte de Flandre avec M<sup>lle</sup> Hollenfeltz, fille de M. le bourgmestre d'Arlon.

Dans l'intervalle des danses, la Société chorale de Saint-Guibert, de Gembloux, est entrée dans la sa le précédée de son étendard, dont le sommet de la hampe porte plusieurs médailles remportées dans les concours de chant par ses membres. La Société a exécuté plusieurs morceaux avec un ensemble remarquable.

Le Roi et la Famille royale se sont retirés à onze heures; à leur départ, ils ont été l'objet des témoignages de la plus vive et la plus respectueuse sympathie.

Les danses ont continué bien avant dans la nuit.

Le lendemain 28, à 11 heures, a eu lieu, à l'hôtel du gouvernement, la réception par le Roi des corps constitués, des autorités et fonctionnaires de la province et des personnages étrangers.

S. M. ayant auprès d'Elle LL. AA. RR. et I. Mgr le Duc et Madame la Duchesse de B. a été et Mgr le Comte de Flandre, a reçu M. de Bergh, sénateur; MM. Urban, Pierre, C. d'Hoffschmidt et de Moor auxquels s'était joint M. Victor Tesch, représentants. Les ministres de l'intérieur, de la justice, des affaires étrangères, des finances et de la guerre assistaient à la réception, où se trouvaient aussi M. le lieutenant général baron Chazal, aide de camp du Roi, M. le colonel comte d'Hannus de

Moerkerke, le capitaine baron Prisse, officier d'ordonnance du Roi, le major Gollinet, premier officier d'ordonnance de S. A. R. Mgr le Duc de Babin et M<sup>me</sup> la comtesse de Grunne, dame du palais de S. A. R. et I.

Les réceptions ont eu lieu dans l'ordre suivant :

M. le lieutenant général Flury-Duray, commandant la division territoriale et son aide de camp.

Le président et les membres du conseil provincial ;

Le commandant militaire de la province et son aide de camp ;

Le tribunal de première instance, le procureur du roi, son substitut, le juge de paix et le greffier ;

MM. les commissaires d'arrondissement ;

MM. le bourgmestre, les échevins et les membres du conseil communal ;

Le clergé d'Arlon ;

Les directeurs des contributions et de l'enregistrement et les fonctionnaires de leur administration ; le directeur, percepteur des postes, agent du trésor et agent de la Banque nationale, l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, l'ingénieur des mines et les fonctionnaires de leur administration ;

La commission médicale ;

La commission provinciale de statistique et la société agricole ;

L'inspecteur provincial de l'enseignement primaire, le préfet des études et les professeurs de l'athlète ; les membres du bureau de bienfaisance ; les officiers de la garde civique ; les officiers de l'armée.

S. M. et la Famille royale ont reçu ensuite M. le général de Wadel, commandant supérieur de la forteresse de Luxembourg et son état-major.

Nous reproduisons plusieurs discours qui ont été adressés au Roi à cette réception :

*Discours de M. Castillon, président du conseil provincial.*

« Sire,

« La Belgique était à peine remise des secousses inséparables d'une révolution, son crédit aujourd'hui si prospère n'était point encore affermi, et cependant, au bout de quelques années, huit provinces étaient sillonnées de chemins de fer et voyaient doubler leur prospérité.

« Seul, le Luxembourg considérait comme inaccessible à la vapeur, avait été laissé en dehors de ce grand mouvement de progrès et de civilisation.

« Heureusement, la science dont les ressources sont inépuisables et qui ne connaît pas l'impossible, la science n'a pas tardé à établir qu'une locomotive pouvait également franchir les Ardennes.

« Dès lors, il était de l'honneur national de faire cesser cet état d'isolement et d'infériorité.

« Le gouvernement le comprit et s'empressa de prêter son concours.

« Mais une administration d'un pénible souvenir avait mis en péril cette entreprise considérable, lorsque des hommes nouveaux (parmi lesquels le conseil provincial est fier de compter un de ses anciens membres actuellement ministre de Votre Majesté), hommes intègres, intelligents et énergiques sauvèrent du naufrage, et le Luxembourg est enfin admis à profiter, à l'égal des autres parties du pays, d'un bienfait immense.

« Oui, Sire, une ère nouvelle s'ouvre à l'activité du commerce, de l'industrie et surtout de l'agriculture de cette province : dans un avenir peu éloigné, l'œil du voyageur ne sera plus attristé à l'aspect de ces vastes landes Ardennaises que les labours de l'homme des champs n'ont pu, jusqu'ici, convertir en guérets ; grâce à ce puissant véhicule et aux précieux encouragements de l'État, là où croit encore la bruyère, on verra s'élever d'abondantes moissons.

« Et le ciel permettra, Sire, que vous constatiez encore cette heureuse transformation du sol, objet de vos vœux les plus ardents, entouré de vos nobles fils, l'orgueil, l'espoir de la patrie et de cette auguste princesse qui, par la pratique des plus hautes vertus, a su aussi captiver tous les cœurs et ajouter un nouvel éclat à l'éclat déjà si brillant de la couronne.

« Votre Majesté, en daignant honorer de sa présence ainsi que la Famille royale, les fêtes de l'inauguration du chemin de fer du Luxembourg, donne une preuve de plus de sa constante sollicitude pour ce qui touche au bien-être de la nation.

« C'est par des actes de nature que s'élèvent les princes, qu'ils grandissent et que leurs noms passent à la postérité, environnés de l'estime et du respect des peuples.

« Les distances étant effacées, revenez, Sire, revenez souvent au milieu de cette loyale population luxembourgeoise, et toujours, oui, toujours vous la retrouverez ce qu'elle est : d'un dévouement absolu à votre dynastie bien-aimée et à ces généreuses institutions que votre sagesse a consacrées et qui sont le paradisiac de la royauté constitutionnelle, des libertés publiques et de l'indépendance nationale.

« En déposant aux pieds de Votre Majesté l'expression de ces sentiments, le conseil provincial vous supplie, Sire, d'accueillir avec bienveillance l'hommage de ses sympathies les plus vives et les plus respectueuses.

*Discours de M. Berger, président du tribunal de première instance.*

« Sire,

« Votre Majesté n'oublie pas le Luxembourg ; Elle porte de l'affection aux habitants de nos montagnes ; naguère encore à l'arrivée d'une Princesse chérie, la compagne de notre digne France royal, Votre Majesté a daigné associer nos populations aux joies de la Famille royale. En ce jour, entouré de Votre auguste Famille, vous daignez, Sire, prendre part à la fête de l'inauguration du chemin de fer du Luxembourg. L'union plus intime de la grande famille belge, la prospérité de notre province seront les conséquences de cet important événement. Le bien-être du grand nombre fut le rêve d'un Roi dont on a gardé la mémoire, aïeul de nos Princes ; c'est aussi le rêve constant de Votre Majesté.

« Le père de famille qui jouit d'une honnête aisance abhorre les bouleversements ; il est le soutien le plus ferme des institutions de son pays ; il tient à l'honneur de donner de l'instruction à ses enfants ; il est l'ami des lumières. Sans doute pauvreté n'est pas vice ; mais il n'est pas moins vrai de dire que le plus souvent c'est la misère qui enfante le crime.

« La solennité du jour marquera donc pour le Luxembourg un progrès moral aussi bien que matériel, et en qualité de magistrats et comme citoyens, les membres du tribunal d'Arlon doivent exprimer des sentiments de bonheur et de reconnaissance.

« Le tribunal d'Arlon est doublement heureux, Sire, de pouvoir renouveler à Votre Majesté l'expression de son profond respect et de son absolu dévouement à la Famille royale et de proclamer le vœu et la conviction que les conséquences de la grande œuvre que nous célébrons recevront encore tout leur développement sous le règne glorieux et bienfaisant de notre Roi bien aimé. »

*Discours de M. Hollenfeltz, bourgmestre d'Arlon, au nom du conseil communal.*

« Sire,

« Une ère nouvelle se prépare pour la ville d'Arlon, par le grand événement que nous fêtons en ce jour, et auquel Votre Majesté s'est associée, comme Elle s'associe à tout ce qui tend au bonheur matériel et moral de son peuple fidèle et dévoué. Sire, c'est sous Vos auspices, qu'ont été inaugurées les diverses lignes qui unissent les provinces belges entre elles et qui rattachent le royaume aux pays limitrophes. Il est réservé à Votre Majesté, à Son auguste sollicitude de compléter, d'achever, ce qui était si bien commencé. La ville d'Arlon sortira enfin de l'isolement où la confinait la distance, et, dès ce jour, entrant en communication avec les marchés de l'intérieur et de l'étranger, elle verra, nous n'en doutons point, se développer les richesses naturelles de son sol sous l'activité de ses habitants.

« Il y a à peine deux ans, dans cette même enceinte, le conseil communal d'Arlon avait l'honneur d'entretenir Votre Majesté des intérêts particuliers de la cité. Le temps, que rien n'arrêta dans sa marche, nous a manqué pour réaliser aussi rapidement que nous l'aurions voulu, les améliorations projetées, et il nous indique la voie du progrès à suivre. Nos divers services publics ont été maintenus, perfectionnés, et des créations nouvelles deviennent nécessaires. L'instruction publique, premier besoin d'un peuple libre, demande de nouveaux développements. Nos écoles primaires, trop étroites, suffisent à peine au nombre toujours croissant des élèves qui y affluent. L'honneur royal est dans une situation prospère. Le chemin de fer, la salubrité de notre climat, le zèle et le dévouement de nos professeurs, favoriseront cette situation heureuse, et il devient nécessaire, urgent d'agrandir les locaux occupés aujourd'hui, non seulement par la jeunesse studieuse de la ville d'Arlon, mais aussi des contrées voisines.

« D'autres travaux, dans l'ordre matériel, d'une importance non moins grande resteront à faire : un abattoir réclamé par l'hygiène publique, la réédification de nos fontaines et la création d'un lavoir public pour la classe ouvrière et indigente, et finalement le retressement de nos chemins, l'ouverture de nouvelles rues se rattachant à la station de la voie ferrée.

« Ces divers travaux formeront nécessairement un ensemble d'améliorations, dont nous espérons pouvoir doter notre ville, et nous comptons, dès maintenant, sur le concours bienveillant de Votre gouvernement, qui, nous aimons à le constater, ne nous a jamais manqué. Les bases sont posées, bien que faiblement, pour la création d'un hospice, asile et dernier refuge des vieillards et des malades.

« Pourtant, il ne faut pas se le dissimuler, Sire, pour atteindre ces résultats, il faudra de nouveaux sacrifices de la part de nos administrés, qui s'y résigneront, malgré les charges déjà élevées. Ce qui contribuerait puissamment à accélérer la voie progressive que nous suivons, ce serait l'achèvement de notre belle caserne d'infanterie qui porte le nom de Votre Majesté. Antérieurement, Sire, nous avons eu l'honneur de faire entendre respectueusement l'expression de ce vœu. Vous avez daigné l'accueillir avec bonté, et nous sommes heureux aujourd'hui, si nous pouvons recevoir la confirmation de l'espoir que nous avons conçu alors.

« Sire, les acclamations unanimes de la population luxembourgeoise prouvent de nouveau sa fidélité et son amour pour Votre auguste personne. Toujours franche dans la manifestation de ses sentiments et constante dans ses affections, la population d'Arlon restera à jamais

Sire, ce que Vous venez de la retrouver, dévoué et sincèrement attachée à Votre Majesté et à sa dynastie.

« Le conseil communal d'Arlon a l'honneur, Sire, de Vous présenter l'hommage respectueux de son inaltérable dévouement. »

*Discours de M. Jacquelart, président de la commission d'agriculture de la province.*

Sire,

Les représentants de l'agriculture pour le Luxembourg sont heureux de pouvoir offrir à Votre Majesté l'expression de leur entier dévouement et celle de leur profonde reconnaissance pour la sollicitude que vous n'avez cessé d'accorder à l'industrie agricole.

En 1843, lors de sa première visite, Votre Majesté a pu remarquer l'état de nos Ardennes : des bruyères, des genets, peu de céréales. Alors on s'adonnait principalement à l'élevé des animaux domestiques. Mais grâce aux bons exemples que Votre Majesté nous faisait donner à sa belle terre d'Ardenne et aussi à l'appui, aux mesures encourageantes de son gouvernement, la culture n'a pas tardé à progresser, et nous le rappelons avec bonheur, Votre Majesté, honorant de sa présence l'exposition de 1854, a daigné en témoigner sa satisfaction.

Deuis lors, les cultures raisonnées se généralisent; et aujourd'hui le chemin de fer, que Votre Majesté avec son auguste Famille vient inaugurer, reliant le Luxembourg aux autres provinces, imprimera une nouvelle impulsion à notre agriculture. Dans peu d'années, nous l'espérons, le Luxembourg, non seulement suffira à ses besoins, mais encore déversera de ses produits aux autres parties de la Belgique.

Ce grand bienfait pour nos populations, nous le devons, Sire, au beau règne de Votre Majesté.

Permettez-nous, Sire, d'offrir à LL. AA. RR. et I. nos hommages respectueux.

A deux heures le bataillon de la garde civique, le bataillon du 5<sup>e</sup> régiment de ligne en garnison à Arlon, la compagnie d'artillerie et le corps des sapeurs pompiers se sont rangés en bataille sur la place de l'hôtel du gouvernement.

Le Roi est sorti de l'hôtel accompagné de LL. AA. RR. le Duc de Brabant et le Comte de Flandre, des officiers de sa maison, des ministres, des officiers généraux et du gouverneur de la province.

Il a passé en revue la garde civique, les troupes et les corps spéciaux qui ont montré le plus vif enthousiasme. S. A. R. et I. Madame la Duchesse de Brabant assistait à la revue au balcon de l'hôtel de ville, avec M<sup>me</sup> la comtesse de Grunne et M<sup>me</sup> Dubois, femme du gouverneur.

Après la revue, le Roi accompagné des Princes et des personnes de sa suite est allé inspecter la caserne. M. le ministre de la guerre était auprès de Sa Majesté.

Le Roi et les Princes sont rentrés ensuite à l'hôtel du gouvernement.

A six heures a eu lieu, dans la grande salle nouvelle de l'hôtel de ville, le banquet offert au Roi et à la Famille royale.

La table était de près de 300 couverts. Elle formait deux lignes prolongées dans toute l'étendue de la salle nouvelle et se rattachait à la table royale placée au fond de l'ancienne salle et disposée en fer à cheval.

M. de Sydow, commandant les troupes fédérales à Luxembourg, M. le préfet de Malchaire et M. le baron Jacquinoi, secrétaire général, et les autres personnages distingués de la Prusse et du Grand-Duché avaient été invités à ce banquet, mais les devoirs de leurs fonctions les ont empêché d'accepter l'invitation.

Les convives étaient réunis dans le premier salon, lorsqu'à six heures, on a annoncé l'arrivée du Roi et de la Famille royale. Sa Majesté et LL. AA. RR. et I. accompagnés des officiers et dame de leur suite, ont été accueillis à leur entrée par les plus vives acclamations pendant que l'excellent corps de musique du 5<sup>e</sup> de ligne exécutait la *Brabançonne*.

Le Roi et LL. AA. RR. et I. ont pris place au centre de la table royale, autour de laquelle étaient réunis les personnes dont les noms suivent: Le Roi avait à sa droite S. A. R. et I. Madame la Duchesse de Brabant, S. A. R. Mgr le Comte de Flandre, M<sup>me</sup> la comtesse de Grunne, (une place avait été réservée pour M. le lieutenant général de Marey-Monge, dont l'arrivée avait été annoncée et qui, par une circonstance que nous ignorons, n'était pas encore à Arlon), M<sup>me</sup> Uzielly, femme de l'administrateur du chemin de fer, M. le baron de Vrière, ministre des affaires étrangères, M. Frère-Orban, ministre des finances, l'honorable Francis Scott, président du conseil d'administration du chemin de fer de Luxembourg, M. le marquis d'Albon, administrateur du chemin de fer Guillaume-Luxembourg, M. le lieutenant général commandant divisionnaire, Fleury Duray, M. le comte de Baillet, gouverneur de la province de Namur, M. le colonel Rainackers, commandant la province de Luxembourg, M. Hollenfeltz, bourgmestre d'Arlon, M. le comte d'Ilanin de Moerkerke, écuyer d'honneur, M. Masui, directeur général des chemins de fer, postes et télégraphes de l'Etat.

Le Roi avait à sa gauche S. A. R. Mgr le Duc de Brabant, M<sup>me</sup> Victor Tesch, femme de M. le ministre de la justice, M. le général de Wedel, commandant supérieur de la fortresse fédérale de Luxembourg, M<sup>me</sup> Dubois, nee Thorn, femme du gouverneur de la province, M. Charles Rogier, ministre de l'intérieur, M. Victor Tesch, ministre de la

justice, M. Berten, ministre de la guerre, M. Augustin, directeur des finances et de la justice dans le Grand-Duché, M. le lieutenant général baron Chazal, aide de camp du Roi, M. Dubois, gouverneur de la province, M. Castillon, président du conseil provincial du Luxembourg, M. Perlonnet, administrateur du chemin de fer de l'Est, M. Jacquelart, directeur des contributions, vice-président du conseil provincial et président de la commission des fêtes, M. le général Rothermel.

C'est M. Dubost, de Bruxelles, qui avait été chargé du banquet, par la commission des fêtes, et la confiance que la commission lui a montrée a été enièrement justifiée, tant par la régularité et l'ordre du service, la belle disposition des tables et de leurs magnifiques surtouts, que par le choix exquis des mets et la délicatesse des vins.

Pendant le repas, le corps de musique du 5<sup>e</sup> régiment a joué des morceaux d'harmonie militaire et la société de Saint-Guibert, de Gembloux a exécuté des chants avec précision et ensemble.

Au dessert, M. Castillon s'est levé et a porté le toast suivant au Roi:

« Au nom de la province de Luxembourg, j'ai l'honneur de porter un toast au Roi :

« Gratitude, respect et dévouement au Prince éclairé qui préside avec tant de sagesse aux destinées du pays ! Au Roi constitutionnel que la Belgique adore, que le monde révère et dont le règne, si dignement rempli, occupera la plus belle et la plus noble page de l'impartiale histoire ! »

Les applaudissements et les cris réitérés de *Vive le Roi !* ont accueilli ces paroles. Quelques instants après, le Roi s'est levé et a répondu dans les termes suivants au toast de M. le président du conseil provincial,

« Messieurs,

« Laissez-moi vous exprimer combien je suis touché de l'accueil que vous avez fait à un toast porté avec tant d'effusion et de bienveillance.

« Mon règne commence à être long : il a été entièrement consacré à l'existence du pays. Je me suis toujours préoccupé des intérêts de cette province qui s'est constamment montrée très-dévouée, très-patriotique et pour laquelle j'éprouve la plus sincère affection.

« Puisse l'événement que nous célébrons contribuer puissamment à sa prospérité et au développement de sa richesse.

« Buvez, messieurs, au succès de la grande entreprise qui nous réunit en ce jour. »

Les acclamations les plus enthousiastes se sont fait entendre après les paroles du Roi et se sont renouvelées avec énergie.

A huit heures et demie le Roi et la Famille royale se sont levés de table et se sont rendus, suivis des convives dans la première salle où l'on a servi le café.

Le Roi et les Princes se sont entretenus de la manière la plus affable avec un grand nombre de personnes.

A neuf heures, S. M. et LL. AA. RR. et I. se sont retirées au milieu des acclamations de toute l'assemblée.

C'est justice que de rendre hommage au bon goût, à l'activité et à la parfaite courtoisie qui ont présidé à toutes les dispositions prises pour le bal et le banquet, par la commission des fêtes. Cette commission s'est acquittée de sa tâche d'office avec un complet dévouement et une rare intelligence; elle était composée de MM. Jacquelart, président; Hollenfeltz, vice-président; Dury, de Mathelin, Denis, Kœnig, Dureux, Em. Tesch, Bassing, Verbrugge, Jamot, Birong, secrétaire; Dubois, trésorier.

La pluie qui est tombée dans la soirée a empêché le bal populaire, qui devait avoir lieu au jardin Waltzing, ainsi que le feu d'artifice.

Dans la matinée du 29 une bourrasque a éclaté sur Arlon et une neige abondante est tombée. Le ciel s'est cependant peu à peu éclairci. A 10 heures il y a eu réception chez le Roi.

S. M. a daigné remettre elle-même les décorations de son ordre aux personnes suivantes, qui avaient été convoquées à l'hôtel du gouvernement.

Ont été promus au grade d'officier de l'Ordre de Léopold :

MM. Berger, président du tribunal de première instance d'Arlon et Watlet, procureur du roi, tous deux anciens membres du Congrès national et de la législation,

Ont été nommés chevaliers :

MM. Roland, procureur du roi à Neufchâteau, Jacquier, bourgmestre de Neufchâteau, Marson, bourgmestre de Virton, Julien, chef de division au gouvernement provincial et bourgmestre de Heurisch, Marette et Denis, échevins d'Arlon, Jamot, architecte de la province, Tesch, procureur du roi à Marche, Dury, membre de la députation provinciale à Arlon,

Et enfin l'honorable Francis Scott, président du conseil d'administration du chemin de fer de Luxembourg, Uzielly, Glose, administrateurs, et B.-B. Reed, administrateur délégué.

(Voir le 2<sup>e</sup> supplément.)

Sa Majesté, en remettant de sa main les décorations à ces messieurs, a bien voulu leur adresser des paroles pleines de bienveillance et d'affabilité qui ont accueillies par les cris de : *Vive le Roi !*

A onze heures, le Roi et la Famille royale ont quitté Arlon, accompagnés d'une grande partie de la population qui s'est répandue sur les abords du chemin de fer et a fait retentir les cris de « Vive le Roi ! vive les Princes ! vive la Duchesse ! »

Les troupes de la garnison étaient rangées dans la gare, où se trouvaient aussi le détachement de la gendarmerie nationale, en grande tenue, et le beau corps de sapeurs-pompiers, commandé par M. Jamot ; la compagnie d'artillerie tirait des salves d'honneur,

M. le général de Wedel, accompagné de son état-major, MM. le commandant militaire de la province, colonel Raimacker, le colonel Arend, du 5<sup>e</sup> de ligne, le bourgmestre d'Arlon, les échevins, le président et les membres du conseil provincial et un grand nombre de personnes de distinction étaient à la gare pour recevoir le Roi et la Famille royale.

Le Roi et LL. AA. RR. et l. ont pris place dans le convoi après avoir adressé des paroles de bienveillance à plusieurs personnes présentes, et le convoi s'est mis en marche quelques minutes après onze heures.

M. le gouverneur de la province Dubois et M. l'ingénieur en chef Dutreux ont eu l'honneur d'accompagner le Roi jusqu'à Aye, limite du Luxembourg, où ils ont pris congé de S. M. et de LL. AA. RR.

M. le comte de Baillet et M. le général Fleury-Duray ont suivi le Roi jusqu'à Namur.

Dans la plupart des stations les bourgmestres des communes étaient au passage du convoi ; les sociétés musicales exécutaient des morceaux d'harmonie et les populations se pressaient pour saluer la Famille royale.

A six heures du soir, le convoi entra dans la gare du chemin de fer à Bruxelles. Les voitures de la cour attendaient le Roi et la Famille royale qui se sont rendus au palais.

On écrit d'Arlon, 28 octobre :

Une intéressante fête de famille a eu lieu aujourd'hui, à 2 heures et demie, chez M. Emmanuel Tesch, où est descendu son frère, M. Victor Tesch, ministre de la justice.

On sait que pour reconnaître les grands services rendus à la province par M. Victor Tesch, en reconstituant, malgré de si graves difficultés, le chemin de fer du Luxembourg, le conseil provincial a voté, à l'unanimité, à M. V. Tesch, une médaille d'or. La remise de cette médaille a eu lieu aujourd'hui.

M. Castilhon, président, suivi de M. Jacquart, vice-président, et de tous les membres du conseil provincial, auxquels s'étaient joints M. le sénateur de Bergh, et MM. les représentants Pierre, C. d'Hoffschmidt, Orban et de Moor, s'est présenté chez M. V. Tesch, et lui a adressé le discours suivant :

« Monsieur l'administrateur,

« La province de Luxembourg, par l'organe de ses mandataires directs, vient vous exprimer sa vive gratitude pour l'œuvre considérable si heureusement exécutée sous vos auspices et dont Elle fait aujourd'hui l'inauguration.

« Il fallait, monsieur, plus que votre intégrité, plus que votre énergique intelligence et votre infatigable activité pour triompher des obstacles sans nombre qui ont surgi sous vos pas : il fallait le sentiment du patriotisme.

« Si, ministre, législateur, vous avez rendu et continuez à rendre au pays, en général, des services signalés, homme privé, vous en avez rendu un plus important encore au Luxembourg, en particulier, par l'établissement de ce chemin de fer qui, reliant cette province au centre de la Belgique, devient l'artère obligée entre la métropole commerciale du royaume, l'est de l'Allemagne et le midi de la France, résultat immense qui doit contribuer si puissamment au développement de la richesse publique.

« Oui, monsieur, vous avez bien mérité du pays, et le conseil provincial a voulu qu'une médaille d'honneur perpétuât le souvenir de ce bienfait inestimable et de la reconnaissance de vos concitoyens.

« Au nom de cette assemblée, je suis heureux, M. l'administrateur, de vous offrir cette médaille commémorative ; veuillez en accepter l'hommage. »

M. Castilhon a remis à M. Tesch l'écrin, contenant trois exemplaires de la belle médaille gravée par M. Weiner, en or, en argent et en bronze.

M. Tesch, ayant reçu cet écrivain, a prononcé d'une voix émue les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Je suis profondément touché de l'honneur que vous me faites aujourd'hui. C'est la plus grande, la plus noble récompense à laquelle j'eusse jamais osé aspirer. Cet honneur est d'autant plus grand, qu'en définitive je n'ai fait que mon devoir.

« Votre collègue, député, ministre, j'ai toujours dû chercher à faire sortir le Luxembourg de l'état d'isolement dans lequel il était resté.

« J'ai toujours pensé que presque toutes les questions de concurrence et de prospérité industrielle et commerciale se résument en une question de transport. Il était impossible que le Luxembourg entrât en lutte soit avec les autres provinces du pays, soit avec les nations dotées de

moyens de transport plus perfectionnés, aussi longtemps qu'il restait privé de voies ferrées.

« Aujourd'hui nous avons réussi, grâce à la sollicitude du Roi, grâce à l'intelligente protection de ce cabinet du 12 août dont je m'honore d'avoir fait partie avec un de nos compatriotes ici présent (M. Tesch désigne de la main M. d'Hoffschmidt) et avec lequel je me suis trouvé en parfaite communauté de vues et d'intentions de ce cabinet du 12 août qui, en accordant un minimum d'intérêt, a relevé le crédit de la compagnie ; et grâce aussi à votre persistance ; à vous, à l'activité dévouée d'administrateurs auxquels je suis heureux de rendre ici un public hommage.

« Il ne reste plus qu'un vœu à former, c'est que le Luxembourg tire de ce nouvel instrument tout le parti possible, et je connais assez la province à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, pour être assuré qu'elle n'y faillira pas.

« Encore une fois, messieurs, je vous remercie de l'honneur que vous me faites et j'accepte avec une profonde gratitude le souvenir que vous m'offrez. »

Les plus vifs applaudissements ont accueilli ces paroles, et tous les assistants, dont un grand nombre étaient vivement émus, sont venus féliciter M. Tesch avec effusion.

La société de chant de Gembloux qui s'est empressée de contribuer à l'éclat des fêtes, a exécuté des chœurs dans le jardin, comme hommage et félicitations à M. Tesch.

Dans la journée, le bureau du conseil provincial s'était rendu, au nom et d'après le vœu du conseil, chez MM. C. d'Hoffschmidt, Scott et Reed pour les féliciter de l'achèvement du chemin de fer auquel le premier avait à l'origine prêté son concours dévoué.

L'inauguration du chemin de fer du Luxembourg nous rappelle qu'en 1845 trois officiers de notre armée, dont deux Luxembourgeois, MM. le lieutenant-colonel du génie Chauchet, et les majors d'état-major Lavisé et Goffinet avaient conçu les premiers le projet d'un chemin de fer qui, partant de la capitale, devait atteindre le chef-lieu de la province de Luxembourg.

Ces trois officiers étaient allés visiter la province et avaient fort avancé leurs études ; un mémoire remarquable a été publié par eux en 1845 après la première reconnaissance du terrain. Sur ces entrefaites une compagnie s'étant constituée, ils ont abandonné leur projet ; mais il est permis de rappeler les premiers et louables efforts de ces trois hommes distingués pour doter la province de Luxembourg du chemin de fer qui aura de si bienfaisants résultats pour cette partie si intéressante du pays.

— L'école militaire a reçu avant-hier la visite de Diran-Bey, chargé d'affaires de Turquie, accompagné de Nazim-Bey, 1<sup>er</sup> secrétaire de son père Fuad-Pacha, aux conférences de Paris, et Sulicha-Eddin-Bey, 1<sup>er</sup> secrétaire de l'ambassade de Turquie à Paris.

Le général Chapellet, commandant de l'école, s'est fait un plaisir de montrer dans tous ses détails le bel établissement justement confié depuis bientôt 25 ans à son intelligente direction.

On n'a pas oublié qu'à la demande de M. le vicomte de Kerckhove, quatre jeunes officiers ottomans avaient été autorisés à suivre les cours de notre Académie militaire. Rentrés dans leur pays, ces officiers occupent aujourd'hui d'honorables positions.

La visite du chargé d'affaires actuel de la Sublime-Porte à Bruxelles, se rattache probablement à quelque projet qu'aurait formé le gouvernement turc de solliciter l'admission de nouveaux officiers d'armes spéciales, pour leur donner l'instruction à notre école militaire. (*Indép.*)

— La société Philharmonique de Bruxelles a tenu, mercredi, son assemblée générale annuelle.

Après avoir entendu un long rapport de M. Heimbouurg, président, qui témoigne de la prospérité toujours croissante de la société, et avoir discuté quelques propositions qui lui étaient soumises, l'assemblée a procédé au renouvellement des deux conseils pour l'année sociale 1858-1859.

Ont été réélus à l'unanimité membres du conseil d'administration, savoir : président, M. F. Heimbouurg ; vice-président, M. Lemaire-Dejette ; trésorier, M. Wauters ; économes, MM. X. Hellmans et Travailleur père ; bibliothécaire, M. Duménil ; secrétaires, MM. Honinckx et Houette-Deproft.

Plusieurs salves d'applaudissements ont accueilli la proclamation de ce résultat, et M. Heimbouurg, qui était réélu président pour la vingt et unième fois, a été, en outre, l'objet d'une ovation très-chaude de la part de tous les membres présents.

#### Nécrologie.

Le 27 de ce mois ont eu lieu, à Dour, les obsèques de M. le baron Charles de Royer, ancien membre de la Chambre des représentants.

Une foule nombreuse assistait à cette cérémonie où elle s'était empressée d'aller payer le tribut de ses sympathies à la mémoire du citoyen estimable dont la perte inspire d'universels regrets.

M. Victor Patte, échevin de Dour, et M. Cambier, d'Elouges, ont prononcé sur la tombe au défunt deux discours dans lesquels ils ont rendu un juste hommage au caractère et aux qualités de l'homme de bien que la Belgique vient de perdre.